

# Favoriser une meilleure acceptation de la nature en ville

**ZÉRO PESTICIDE** Les communes de Mont de Marsan Agglo trouvent de nouvelles méthodes pour l'entretien de leurs espaces verts. L'occasion pour les habitants de regarder aussi différemment les "mauvaises herbes".

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le passage à des méthodes alternatives de désherbage est obligatoire pour les collectivités. Non seulement la connaissance est de plus en plus approfondie sur les risques liés à l'utilisation de pesticides sur la santé des populations mais en plus seuls 10% de ces produits atteignent leur cible, le reste étant disséminé dans l'environnement.

Sur le territoire de Mont de Marsan Agglo, le désherbage assuré par 6 agents du centre technique communautaire est limité à la zone urbaine, à savoir Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont.

En parallèle, la collectivité a souhaité mettre en place de nouveaux équipements et des actions concrètes de gestion différenciée et d'intégration de la biodiversité en zone urbaine : fauchage raisonné, utilisation de débroussailleuses mécaniques, désherbage thermique, installation de ruches pédagogiques... L'objectif est de favoriser une meilleure acceptation de la nature en ville. L'autre nouveauté porte sur un schéma d'intervention repensé avec 3 types de désherbage différents des trottoirs par les services techniques :

✘ **intensif**, dans les deux hypercentres urbains,

avec une dizaine de passages par an en fonction de la repousse, une gestion en désherbage thermique et une veille constante

✘ **modéré**, sur les grands axes avec moins de passages annuels en combinant désherbage thermique, mécanique et manuel

✘ **naturel**, dans les quartiers résidentiels avec aucune intervention des services techniques, mais une collaboration avec les riverains pour favoriser un entretien personnalisé

## Et dans les communes rurales

Cette réflexion est également en cours sur toute l'agglomération. En effet, les communes rurales prennent en charge le désherbage de leurs centres-bourgs, et certaines ont fait le choix d'investir dans du matériel de désherbage alternatif. À titre d'exemple, les communes de Geloux (2008), Saint-Perdon (2010) ou Bretagne-de-Marsan (2015 : en investissant dans du matériel de désherbage mécanique pour le traitement de la mousse), sont progressivement entrées dans la démarche. D'autres favorisent le fleurissement, comme Bostens pour son cimetière.

Pour toute question : [proximite@lemarsan.fr](mailto:proximite@lemarsan.fr)



## Les conseils du service Espaces Verts

**CONSEILS DE PROS** Comment appliquer le "Zéro herbicide" et "Zéro pesticide" chez soi à moindre coût ?

Il est facile de refuser l'utilisation de produits phytosanitaires vendus en magasins spécialisés et d'adopter des moyens bien plus écolos. Frédéric Martin, technicien aux espaces verts de la ville nous donne ses astuces pour se débarrasser des insectes et plantes indésirables qui envahissent nos jardins.

### Stop aux plantes malades et attaquées !

Pour dire adieu aux pucerons et autres indésirables tels que les cochenilles qui ont élu domicile sur vos plantes, Frédéric vous propose une solution à faire soi-même à base de savon noir, d'eau et d'alcool à 90° ou d'alcool à brûler, qui s'avère être un excellent répulsif. La recette de l'insecticide est simple à réaliser : 5 cuillères à soupe de savon liquide diluées dans 1 litre d'eau tiède (dilution à 5 %) ; une fois la préparation refroidie, pulvérisez-la sur les plantes atteintes, en prenant soin de ne pas oublier l'envers des feuilles. À renouveler 1 à 2 fois si nécessaire, pour être totalement débarrassé des indésirables. Et s'il vous reste un fond d'eau savonneuse dans le pulvérisateur après le traitement, vous pouvez le verser sur une fourmière gênante, effet garanti ! Encore plus écolo, vous pouvez intégrer à votre jardin des insectes dits "auxiliaires" qui se chargeront de rétablir l'équilibre et favoriseront la biodiversité. Coccinelles, larves de chrysope et syrphes feront le ménage, en bons petits soldats des jardinières et autres parterres.



Les + vidéo (voir p3)



## Des riverains impliqués

La suppression du recours aux pesticides passe inévitablement par une évolution des mentalités. Ainsi sur les trottoirs ou en pieds d'arbres, la présence d'herbes sera inévitable et devra être mieux tolérée par tous.

Pour la majorité des riverains, la présence de cette végétation urbaine évoque l'idée de saleté, de défaut d'entretien, voir même d'un abandon de l'espace public. Mais un autre regard peut être porté sur cette flore spontanée, certaines de ces plantes sont mêmes comestibles...

Afin d'associer la population aux problématiques liées au désherbage des espaces publics sans recours aux pesticides, une convention sera

proposée à chaque riverain qui souhaite participer à l'entretien de la zone de trottoirs située devant son habitation. Basée sur le volontariat, elle permettra aux participants :

✘ l'attribution d'un label Riverain Eco-citoyen, identifiable grâce un autocollant à apposer sur sa boîte aux lettres

✘ la fourniture d'un sachet de graines pouvant être semées au pied des habitations, donnant ainsi un aspect visuel plus fleuri

✘ un accompagnement des services techniques via un programme de sensibilisation au jardinage  
Cette initiative sera testée dès cet automne sur les quartiers de Belle Chaumière et de Barbe d'Or.